

Service du développement et des opérations
Direction de l'environnement et du développement durable
801, rue Brennan, 8^e étage
Montréal (Québec) H3C 0G4
☎ 514 872-4604 📠 514 872-8146

Le 14 novembre 2011

Madame Élise Naud
Office de consultation publique de Montréal
1550 Metcalfe
Montréal (Québec) H3A 1P3

Objet : Réponse à la question de M. Beauchamp, posée à l'audience du 2 novembre 2011

Madame,

En réponse à la question de M. Beauchamp posée à la séance du 2 novembre dernier :

(Extrait de la transcription de la séance d'information du 2 novembre 2011, doc 6.1, L3087-3105, p.105-106)

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :

Est-ce que votre stratégie amène plus de circulation à l'intérieur de Montréal entre les différents équipements que vous avez? Les camions, je comprends, passent dans un quartier, ramassent soit des matières résiduelles, soit... ils s'en vont à un site, ils sont traités là; on les reprend d'un site, on les met dans l'autre site. Est-ce que ça, ça implique une augmentation du trafic intra-montréalais? Je comprends qu'on ne va pas les porter à Saint-Nicéphore ou à l'extérieur, mais est-ce qu'il y a une augmentation du trafic de camionnage à l'intérieur même de la Ville?

Voici la réponse :

La base de notre calcul porte sur les 189 000 t/a qui à terme seront soustraites de l'enfouissement. La différence entre ce volume et les 219 000 tonnes annoncées, correspond aux 30 000 tonnes réservées aux ICI pour garantir l'approvisionnement en matière première et pour lesquelles nous ne disposons pas des données nous permettant d'effectuer le calcul des distances parcourues.

Un premier calcul donne le nombre de km parcourus sur l'île pour transporter ces 189 000 t/a (base de 2010). Les mouvements suivants ont été pris en compte dans ce calcul :

- o Distance aller-retour des camions de collecte du centroïde du territoire (arrondissement ou ville liée), jusqu'au centre de transbordement. Si ce dernier se trouve à l'extérieur de l'Île, la distance hors Île n'est pas considérée.
- o Distance aller-retour des camions du centre de transbordement localisés sur l'Île, vers le lieu d'enfouissement, jusqu'au point de sortie de l'île.
- o Dans le cas des matières transbordées au centre de WMI, à Longueuil, et qui sont enfouies au site de Ste-Sophie, la distance aller-retour parcourue sur l'Île est comptabilisée.

Dans un deuxième temps, on a évalué le nombre de km que nécessitera leur transport lié au traitement dans les centres prévus. Les mouvements suivants sont pris en compte dans ce calcul :

- o Distance aller-retour des camions de collecte du centroïde du territoire (arrondissement ou ville liée), jusqu'au centre de traitement.
- o Distance aller-retour des camions transportant le digestat des centres de biométhanisation aux centres de compostage.
- o Distance aller-retour, des centres de traitement jusqu'au point de sortie de l'Île, des camions transportant les résidus verts exportés.
- o Distance aller-retour, des centres de traitement jusqu'au point de sortie de l'Île, des camions transportant les rejets des centres de traitement destinés à l'enfouissement.

Les résultats obtenus sont les suivants :

Situation de référence (selon les contrats de 2010)	Projet à terme	Différence
694 600 km	619 600 km	75 000 km

Notons :

- Que les 694 600 km sont la partie de transport, sur le territoire de l'agglomération, des quelques 2 075 500 km que requiert l'enfouissement de ces matières.
- Que les 75 000 km de gains sont inclus dans les quelque 710 000 km déjà mentionnés dans nos présentations. Le reste représente les kilomètres parcourus hors de l'île.

Il faudra éventuellement tenir compte des distances des camions de 12 tonnes qui transporteront le compost produit vers des destinations qui nous sont pour le moment inconnues.

Veuillez accepter, Madame, nos salutations distinguées.

Roger Lachance, ing.
Directeur associé – Environnement

PL/cvm